



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
COMMUNE DE BUTRY-SUR-OISE  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
JEUDI 08 AVRIL 2021

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(En application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation		A l'ouverture :
	Nombre de conseillers en exercice :	19
	Nombre de conseillers présents	18
02/04/2021	Nombre de conseillers représentés :	4
	Nombre de conseillers votants :	18

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE HUIT AVRIL

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Légalement convoqué le 08 avril 2021, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Butry sur Oise s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur NOËL Claude, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 02 avril 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02 avril 2021.

Monsieur le Maire :

- Ouvre la séance à 18h30
- Fait procéder à l'appel des présents et donne connaissance des pouvoirs remis

**ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :**

M. Claude NOËL, Mme Géraldine DUVAL, M. Bruno BOURIAUD, Mme Caroline SEVEGRAND, M. William BOURGOIN, Mme Valérie LIMOUZIN, M. Philippe PRIOUX, M. Arnaud LORENZI, M. Benoît DUMONT, Mme Jacqueline CARIMALI, M. Gilles PAIGNON, M. Denis KLETZLEN-BODES, M. Robert ESPECEL, Mme Sylvie AMBLAS.

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS à l'ouverture de la séance :**

Mme Juline GARNAVAULT a donné pouvoir à M. Bruno BOURIAUD, Mme Khadija RAMDANE a donné pouvoir à Mme Valérie LIMOUZIN, Mme Virginie CABUROL a donné pouvoir à M. Arnaud LORENZI, M. Éric RETHORE a donné pouvoir à M. Robert ESPECEL,

**ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE à l'ouverture de la séance :**

Mme Catherine AZE.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Caroline SEVEGRAND



**Le Conseil Municipal :**

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2021**

À l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 13 février 2021.

**2. DCM2021008 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

À l'unanimité des suffrages exprimés :

- Voix pour : 17
- Voix contre : 0
- Abstentions : 1

Le Conseil Municipal :

👉 **Approuve** le compte de gestion du Trésorier de L'Isle-Adam.

**3. DCM2021009 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

À l'unanimité des suffrages exprimés :

- Voix pour : 16
- Voix contre : 0
- Abstentions : 1

Le Conseil Municipal :

👉 **Approuve**, Monsieur le Maire absent de la salle du Conseil municipal ne prenant pas part au vote, le compte administratif 2020.

**4. DCM2021010 – AFFECTATION DES RÉSULTATS**

À l'unanimité des suffrages exprimés :

- Voix pour : 17
- Voix contre : 0
- Abstentions : 1

Le Conseil Municipal :

👉 **Décide** d'affecter les résultats de fonctionnement 2020 et d'investissement comme suit :

Résultat de l'exercice	48 652,75 €
Résultats antérieurs reportés	581 286,29 €
Résultat à affecter	629 939,04 €
Solde d'exécution d'investissement	- 593,35 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 20 715,50 €
Besoin de financement	- 89 245,00 €
Affectation en réserve R 1068 en investissement	174 563, 85 €
Report en fonctionnement R 002	455 375,19 €

👉 **Autorise et donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.



## 5. DCM2021011 – APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

À l'unanimité des suffrages exprimés :

- Voix pour : 15
- Voix contre : 0
- Abstentions : 3

Le Conseil Municipal :

☞ **Adopte** le Budget Prévisionnel 2021 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à : 2 014 895,19 €
- En section d'investissement à : 653 563,54 €

## 6. DCM2021012 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

À l'unanimité des suffrages exprimés :

- Voix pour : 17
- Voix contre : 0
- Abstention : 1

Le Conseil Municipal :

☞ **Fixe** les taux d'imposition des contributions directes pour l'année 2021 comme suit :

Taxe Foncier bâti : 36,39 % (19,21 % taux communal + 17,18 % taux départemental)

Taxe Foncier non bâti : 49,83 %

## 7. DCM2021013 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS au titre de l'année 2021

À l'unanimité des suffrages exprimés :

- Voix pour : 16
- Voix contre : 0
- Abstentions : 1

Le Conseil Municipal, (Monsieur BOURGOIN ne prenant pas part au vote au regard de ses liens avec les associations) :

☞ **Attribue** pour l'année 2021 des subventions de fonctionnement aux associations, conformément au tableau ci-dessous :

Nom de l'association	Montant en €
Amicale des anciens de Butry	600 €
APEB (Association des Parents d'Elèves de Butry)	800 €
ABCD (Association Butryote pour la Culture et le Divertissement)	950 €



Inter Vallée JUDO	400 €
Gym Vitalité	350 €
Val d'Oise Aviron	1 500 €
BFVO (Boxe Française de la Vallée de l'Oise)	1 100 €
Secours Catholique	200 €
Secours Populaire	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 100 €</b>

↳ **Précise** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2021 de la commune.

#### 8. DCM2021014 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

À l'unanimité des suffrages exprimés :

- Voix pour : 17
- Voix contre : 0
- Abstentions : 1

Le Conseil Municipal :

- ↳ **Adopte** les projets présentés.
- ↳ **Arrête** les modalités.
- ↳ **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et à signer tous documents y afférent.
- ↳ **Dit** que les dépenses seront inscrites au budget 2021.
- ↳ **S'engage** à prendre sur ses fonds propres la part des travaux non subventionnée.
- ↳ **Adopte** le plan de financement suivant :

OPÉRATION	Montant Total HT	Subvention DETR 40 %	Autre subvention	Part communale HT
<b>Projet 1</b> : Bâtiments scolaires et périscolaires : Remise aux normes école primaire (Phase 1 sécurité incendie)	18 000 €	7 200 €		10 800 €
<b>Projet 2</b> : Création salle de classe liée à l'augmentation des effectifs	70 000 €	28 000 €		42 000 €



## 9. DCM2021015 – OPPOSITION AU TRANSFERT DE COMPETENCES EN MATIERE DE PLU

À l'unanimité des suffrages exprimés :

- Voix pour : 18
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

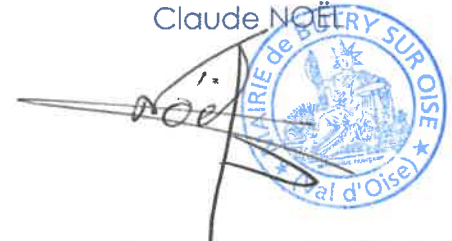
Le Conseil Municipal :

- ↳ **Confirme son refus** de transférer sa compétence PLU à la Communauté de commune Sausseron Impressionnistes.

## 10. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire (du n° DEC\_2020\_01 du 12.11.2020 au n° DEC\_2020\_04 du 24.11.2020) en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,  
Claude NOËL



**Le Groupe "Union pour Butry"** M. Claude NOËL, Mme Géraldine DUVAL, M. Bruno BOURIAUD, Mme Caroline SEVEGRAND, M. William BOURGOIN, Mme Valérie LIMOUZIN, M. Philippe PRIOUX, Mme Virginie CABUROL, M. Arnaud LORENZI, Mme Khadija RAMDANE, M. Benoît DUMONT, Mme Jacqueline CARIMALI, M. Gilles PAIGNON, Mme Juline GARNAVAULT, M. Denis KLETZLEN-BODES

**Le Groupe "Bien vivre à Butry"** : Mme Catherine AZE, M. Robert ESPECEL, Mme Sylvie AMBLAS, M. Éric RETHORE